



DIGRAIN

PYRÈTHRE AÉROSOL

AÉROSOL **ONE-SHOT** POUR LE **TRAITEMENT CHOC** DES LOCAUX ET DES HABITATIONS

1. FORMULATION

Substance active Pyrèthre naturel 0,55%
Synergiste Butoxyde de pipéronyle 4,4%

2. PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence Générateur d'aérosols
Odeur Caractéristique du pyrèthre
Gaz propulseur ininflammable HFA 134a

3. ACTION

Le pyrèthre naturel confère au Digrain Pyrèthre Aérosol un effet choc très efficace. Le pyrèthre, dont l'effet est synergisé par le butoxyde de pipéronyle, agit au niveau du système nerveux des insectes.

Digrain Pyrèthre Aérosol est destiné à lutter contre tous les insectes nuisibles des locaux commerciaux ou industriels, des habitations, des caves, des combles, des véhicules, des conteneurs.

Digrain Pyrèthre sera particulièrement efficace sur les blattes, les fourmis, les puces, les scolopendres, les acariens, les punaises, les araignées, les mouches, les anthrènes, les mouches domestiques, les guêpes.

4. MODE D'EMPLOI

Évacuer les personnes, les animaux (y compris les aquariums et les terrariums) et les denrées alimentaires de la zone à traiter.

Fermer toutes les ouvertures (portes, fenêtres, etc.)

Déposer l'aérosol au centre de la pièce ou du local à traiter. Déclencher le diffuseur et quitter immédiatement la pièce en prenant soin de bien refermer le local. L'aérosol va se vider totalement.

Laisser agir 2 à 3 heures. Ne pénétrer dans le local que muni d'un appareil respiratoire approprié.

Ventiler à fond avant de réoccuper les locaux.

Dose d'emploi : 1 aérosol pour 100m³.

5. CONDITIONNEMENT

Aérosols de 200mL par cartons de 12.

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Utilisez les insecticides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande (fds@lodi.fr).

Éviter toute exposition inutile. Porter un équipement de protection adapté (vêtement, gants et masque approprié).

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que ceux pour lesquels il a été créé.

